

faudrait également songer à restructurer la Banque fédérale de développement. Le petit entrepreneur à qui j'ai parlé m'a dit qu'elle leur causait plus de tracasseries et de problèmes que les prêteurs privés. Pourtant, elle a été créée pour aider les petits entrepreneurs qui ne pouvaient pas fournir les formes traditionnelles de garanties. En fait, elle se fait souvent plus prier pour accorder son aide que les prêteurs privés.

● (1722)

Il nous faudrait aussi faire preuve d'imagination dans un troisième domaine. Il faudrait que le gouvernement fédéral ait pour politique d'adjuger à la petite entreprise au moins un tiers de tous les marchés qu'il conclut pour l'achat de biens et de services. Le gouvernement pourrait commencer par cela au lieu d'agir au coup par coup. Il faut fragmenter les grosses commandes pour que les petites entreprises puissent facilement faire des offres. Il faut mettre fin aux appels d'offres considérables, aux formules complexes de soumission et aux énormes cautions exigées qui empêchent la petite entreprise d'obtenir sa part des marchés du gouvernement. Nous savons tous qu'il faut réduire les tracasseries administratives. Le ministre a en fait commencé à réduire ce qu'il appelle la paperasserie, mais il y a encore place pour beaucoup d'amélioration.

Je suis heureux de voir que le gouvernement a mis à exécution l'idée de consentir un crédit d'impôt à l'employeur. On aurait dû le faire depuis longtemps. Un grand nombre d'autres pays l'ont fait et ont obtenu d'excellents résultats. Enfin, nous avons besoin d'une stratégie industrielle à long terme pour développer notre secteur manufacturier et remettre notre économie sur pied. Il n'est possible d'y arriver qu'en planifiant l'investissement là où le gouvernement a son mot à dire.

Nous devons soutenir la petite industrie. Le gouvernement n'assume pas le rôle qu'il devrait jouer, et tant qu'il ne contrôlera pas le pouvoir des grandes sociétés et qu'il n'adopte pas des politiques dynamiques, le secteur de la petite entreprise restera en grande difficulté.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord féliciter le parrain de cette motion au sujet des petites entreprises. La motion est assez longue, c'est pour cela que je ne ferai que citer le premier paragraphe à titre d'introduction:

Que la Chambre considère que le secteur de la petite entreprise est crucial pour régénérer la croissance économique, augmenter le nombre d'emplois, améliorer la situation de la balance des paiements et accroître la part que possèdent les Canadiens dans les secteurs de l'industrie et des ressources et qu'en conséquence elle presse le gouvernement de ne pas retarder davantage l'élaboration de politiques visant la petite entreprise et, à cette fin, de prendre immédiate-ment des mesures...

... nécessaires, en commençant par mettre en œuvre une loi sur les petites entreprises et en définissant d'abord ce genre d'entreprise. Monsieur l'Orateur, je crois que la meilleure définition que l'on puisse donner d'une petite entreprise est la suivante: c'est une firme qui est exploitée par son propriétaire, et qui n'est pas dotée des structures de gestion caractéristique des grandes corporations ou des compagnies.

Monsieur le président, lorsque nous parlons de moyennes entreprises, ce sont généralement de celles qui n'ont pas plus de 100 employés, pendant que la petite entreprise compte 50 employés ou moins, et on la désigne aussi comme entreprise ou industrie tertiaire. Nous avons raison de dire que la petite entreprise est la clef de l'avenir d'un pays puisque c'est elle qui

Petite entreprise

est à l'origine de sa naissance. C'est toujours l'entreprise privée qui vient «ouvrir» une région et lancer les premiers essais d'une économie nouvelle. La grande industrie ne vient qu'après. Il est tout de même un peu contradictoire de constater l'accueil triomphant que l'on fait à la grosse industrie alors que l'arrivée d'une petite se fait presque dans le silence. Pourtant, c'est encore la petite industrie qui est la plus grande génératrice d'emplois puisque 60 p. 100 de la main-d'œuvre y trouve son gagne-pain.

Nous demandons aujourd'hui au gouvernement fédéral d'élaborer une politique visant la petite entreprise. Mais je crois que cet appel devrait s'adresser à tous les gouvernements du pays et attirer l'attention de tous les citoyens afin que leur mentalité change à l'égard de la petite entreprise. Même au niveau municipal nous avons vu des compagnies multinationales obtenir des exemptions d'impôts de 20 ans et même des exemptions de 25 ans pour les taxes municipales pendant que les petites entreprises, dans ces mêmes municipalités, n'ont jamais pu obtenir un sou d'exemption pour ces mêmes taxes. Je crois que c'est une fausse mentalité qui s'est perpétuée de génération en génération, celle de toujours être en adoration devant les propriétaires de millions et d'oublier ceux qui nous procurent la base de notre existence.

Encore aujourd'hui, il est malheureux de constater que les grosses compagnies, les multinationales ont la protection assurée des gouvernements parce que ce sont elles qui remplissent les caisses électorales. Les plus gros revenus appartiennent aux industries et aux multinationales qui paient à peine 25 p. 100 de tout le budget national, alors que les millions de travailleurs, qui paient ensemble 75 p. 100 du budget national, tout en enregistrant 20 fois moins de revenus que les grosses compagnies.

Certains diront: Nous les aidons nos petites entreprises! Il y a la Banque de développement industriel avec son millier de conseillers. Monsieur l'Orateur, mais quelle sorte d'aide leur apportons-nous? Des prêts à 50 p. 100 de leurs besoins à des taux d'intérêt de 10 p. 100, 11 p. 100 et même 12 p. 100. Comment est-il possible qu'une petite entreprise qui débute puisse réaliser un bénéfice net de 11 p. 100 ou de 12 p. 100 pour pouvoir payer seulement ses intérêts? L'octroi qu'on leur accorde ne paie même pas les intérêts pour trois années d'activités. Même si après trois ans la petite entreprise a survécu, après ce temps, ce sont les impôts qui n'en font qu'une bouchée.

Voilà pourquoi 90 p. 100 de nos petites industries finissent par faire faillite ou se font acheter par les monopoles. A ce sujet, je ne donnerai qu'un exemple, soit celui vécu dans ma région, celui des boulangeries des quatre circonscriptions de ma région. Il y a quelques années, nous n'avions qu'une boulangerie dans chaque grande municipalité. Ces boulangeries n'étaient pas millionnaires, mais elles fonctionnaient assez bien et ainsi pouvaient assurer du travail à plusieurs pères de familles. Le modernisme arriva c'est-à-dire la mécanisation avec ses exigences et comme les petites industries ne pouvaient trouver l'aide nécessaire pour obtenir l'argent à des taux rentables, elles ont dû se faire «avaler» par quelques gros monopoles de la région qui, réunis ensemble, font aujourd'hui le beau et le mauvais temps dans tout le secteur, à tel point qu'ils contrôlent la qualité et le prix du pain, et quel prix, monsieur l'Orateur! Ils ont fait disparaître 90 p. 100 des